

Nouveauté Global-Gap V.4 :




Production Parallèle / Propriété Parallèle

Chers Partenaires,

L'un des principaux changements apportés par la Version 4 du Global-Gap est l'introduction du concept de **Production Parallèle (P.P.)** et **Propriété Parallèle (P.O.)**.

Notre objectif à travers cette revue est de vous éclaircir les règles fondamentales s'appliquant aux producteurs produisant et/ou détenant des produits non certifiés et certifiés.

I- PRINCIPALES DEFINITIONS

	Définitions
Unité de Gestion de la Production (U.G.P.)	C'est une unité de production, qui peut être : une exploitation, un champ, une serre,...
Unité de Manutention de Produits (U.M.P.)	C'est une unité dans laquelle les produits sont stockés et manipulés .
Production Parallèle (P.P.)	<ul style="list-style-type: none">  Production par un producteur du même produit : une partie certifiée et une partie non certifiée.  La production peut être de sous-espèces certifiés et non certifiés d'un produit avec des différences distinctives visibles (Ex : Tomate cerise et Tomate Ronde).  La production peut être de la même espèce certifiés et non certifiés d'un produit, sans différences distinctives visibles (Ex : Tomates).
Propriété Parallèle (P.O.)	Le producteur a pour le même produit : une partie achetée Non certifiée et une partie cultivée certifiée .

II- PRESENTATION DE LA PRODUCTION PARALLELE ET PROPRIETE PARALLELE

	Production Parallèle	Propriété Parallèle
Avantages V. 4 / V. 3.1	V.4 : Possibilité de production d'une Partie certifiée et une partie non certifiée du même produit.	V.4 : Possibilité d'achat des produits non certifiés du même produit que ceux certifiés cultivés.
	V.3 : TOUTE LA RECOLTE du même produit doit être incluse dans le processus de certification.	V.3: La détention du produit non certifié et certifié N'EST PAS POSSIBLE.
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Production de Sous-espèce : Production possible sur une surface de Production Contigüe. • Production de la même espèce : Production sur une surface non contigüe (avec une séparation physique : route, barrière,...). • S'inscrire pour la Production Parallèle. 	<p>Pas de condition préalable. Il faut s'inscrire pour la propriété parallèle.</p>
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> • La production parallèle sur la même U.G.P.* N'EST PAS POSSIBLE. • Il faut identifier au moins 2 U.G.P. (Pour les processus certifiés et pour les processus non certifiés) • Un produit provenant d'une U.G.P. certifié ne peut être déplacé vers une U.G.P. non certifié. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier 2 U.M.P.* : Une unité pour les produits Global-Gap et une unité pour les produits non Global-Gap.

III- ETAPES D'INSCRIPTION :

ETAPE 1	Le producteur informe O.C.* de sa candidature pour la P.P. / P.O.
ETAPE 2	L'O.C.* inscrit le producteur dans la Base de Données Global-Gap pour P.O. / P.P.
ETAPE 3	Identifier au moins deux U.G.P.
ETAPE 4	Inscription de tous les U.G.P. (Certifiés et Non Certifiés) dans la Base de Données G.G. (pour les producteurs utilisant des Sous-G.L.N.)
ETAPE 5	Inscription des U.G.P. et U.M.P. auxquels des Sous G.L.N.* ont été attribués
ETAPE 6	Avoir un système de Traçabilité et d'Enregistrement avec une totale séparation des produits certifiés et non certifiés.
ETAPE 7	Application des exigences du Module AF 12

* O.C. : Organisme de Certification / G.L.N. : Global Location Number

N.B. : Si le producteur **n'a pas déclaré sa P.P. et/ ou P.O.** et qu'ils ont été constaté lors des audits de certification, le producteur est ainsi **sanctionné** et ne pourra l'utiliser comme mesure corrective.

IV- EXIGENCES SUPPLEMENTAIRES :

- Il s'agit des **8 Nouvelles Exigences Majeures** (AF 12).
- Dans le cas de l'Option 2, la partie Bilan Matière, Traçabilité et Séparation de la Check-list du QMS est applicable.

AF 12.1.1	Séparation des produits certifiés et non certifiés.
AF 12.1.2	Utilisation de l'une des 2 options d'identification du statut de certification : <ul style="list-style-type: none"> • Option A : Utilisation du G.G.N • Option B : Utilisation du G.L.N. et des Sous-G.L.N.
AF 12.1.3	Contrôle Final pour l'orientation correcte des produits certifiés et non certifiés.
AF 12.1.4	Inclure le G.G.N. ou Sous-G.L.N. + Statut de certification dans les documents commerciaux.
AF 12.1.5	Identification des produits achetés (certifiés et non certifiés).
AF 12.1.6	Tenir un registre des ventes (avec une balance cohérente entre les entrées et les sorties)
AF 12.1.7	Faire un Bilan Matière.
AF 12.1.8	Calculer les ratios de conversion.

L'équipe NAK AGRO MAROC reste à votre disposition pour toute clarification et pour de plus amples renseignements sur les nouveautés de la 4^{ème} version de Global-Gap.